



Bilan de compétences

Envie de bouger, d'évoluer ?
Besoin de faire le point sur votre
parcours professionnel ?

Pour qui ?

- Salarié du secteur privé ou public
- Demandeur d'emploi
- Travailleur indépendant dont agriculteur

Pour quoi ?

- Faire le point sur sa carrière, ses motivations, aptitudes, besoins, atouts et limites
- Redynamiser son parcours professionnel
- Mettre en évidence ses compétences personnelles et professionnelles, prendre appui sur ses points forts
- Elaborer des projets réalistes (professionnels ou de formation) pour évoluer en externe ou en interne

Quel fonctionnement ?

- 1er rendez-vous sans engagement, dans les 15 jours ouvrés qui suivent votre demande
- 24 h maximum (cf www.services-public.fr) Sur une durée de 2 à 3 mois (modulable)
- Des RDV de 2 à 3 heures
- Tarif 75 € TTC de l'heure
- Un accompagnement individuel et sur mesure
- En présentiel et/ou à distance
- Evaluation de votre démarche tout au long du processus

Quels conseillers ?

- Formés et expérimentés
- Habilités à divers tests de personnalité / motivations / préférences au travail
- Riche de leur connaissance du marché de l'emploi et des parcours de formation

+ Indicateurs 2023
Taux de satisfaction du bilan de
compétences 4,96/5
1 seul abandon

Quelle localisation ?



Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités de votre accueil



Comment se déroule le bilan de compétences ?

1 PHASE PRÉLIMINAIRE :

Analyser votre demande et vos besoins
Déterminer le format le plus adapté à votre situation
Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan :
calendrier, charte de coopération

2 PHASE D'INVESTIGATION :

Analyser votre parcours professionnel
Identifier vos compétences
Explorer vos valeurs et motivations
Elaborer un ou des projets professionnels
Vérifier leur pertinence et faisabilité

3 PHASE DE CONCLUSION :

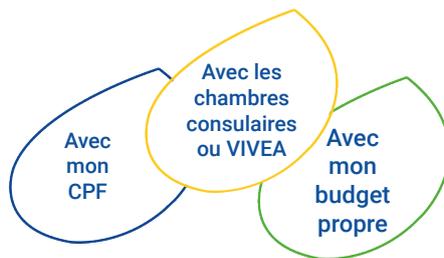
S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
Recenser les conditions et les moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
Elaborer un plan d'action
Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels
Co-produire un document de synthèse personnel et confidentiel
Possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi à 6 mois

Comment financer le bilan de compétences ?

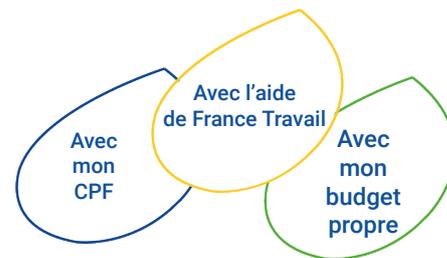
SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ OU PUBLIC



INDÉPENDANT



DEMANDEUR D'EMPLOI



Zoom sur le CPF



- Je m'inscris et/ou je me connecte sur mon compte formation (CPF) www.moncompteformation.gouv.fr
- J'identifie mon prestataire en fonction de mon secteur géographique
- Pour nous trouver, inscrivez «APECITA» dans la barre de recherche formation
- Je peux contacter 2 ou 3 organismes différents pour trouver le conseiller qui répondra le mieux à mes attentes et avec qui je pourrai établir une relation de confiance
- Je choisis mon prestataire et je fais ma demande en ligne sur mon CPF en cliquant sur «s'inscrire à cette formation»
- J'obtiens un retour sous 48 h
- Je valide mon dossier avec l'organisme que j'ai choisi
- Je suis contacté par mon prestataire pour organiser mon bilan de compétences



Bilan de compétences

Nos indicateurs d'appréciations 2023

En 2023 : 24 bilans de compétences sont réalisés à l'Apecita

14 sont financés sur le CPF

6 par VIVEA

3 sur le plan de développement des compétences des entreprises

1 par l'état pour son fonctionnaire

Résultats des enquêtes de satisfaction à l'issue du Bilan de compétences

92 % de réponses au questionnaire à chaud. Aux questions :

Avez-vous été satisfait(e) de votre bilan de compétences ? Note de 4,96/5

Ce bilan a-t-il répondu à vos besoins ? Note de 4,9/5

La maîtrise de la conduite du bilan par le conseiller/la conseillère a-t-elle été satisfaisante ? Note de 5/5

Le ou la conseillère bilan a-t-il/elle su être à votre écoute et adapter sa méthode ? Note de 5/5

Etes-vous satisfait des moyens employés pour vous permettre de mener votre bilan de compétences ? Note de 4,9/5

1 seul abandon

En moyenne, 3 enquêtes métiers ont été réalisées

Verbatims

Patrick « J'ai choisi l'Apecita car c'est un organisme que je connais et en qui j'ai confiance. ».

Aurore « Une belle expérience pas facile dans l'introspection mais qui m'a aidé à comprendre ce que je voulais et ce que je ne voulais plus. ».

Marion « Les objectifs fixés au début du bilan ont été atteints, voire dépassés. J'en sors avec un projet professionnel ambitieux que je ne me serai pas permise d'avoir sans l'accompagnement du conseiller Apecita ».

Cédric « les informations et les outils transmis me seront utiles pour poursuivre mes recherches ».

Marie « Pour moi ça été de se poser les bonnes questions au bon moment pour aller de l'avant ».

Renée « Ce bilan a été salvateur a un moment précis de ma vie professionnelle et personnelle. ».

Enquête de satisfaction 6 mois après le bilan

Elle est systématiquement adressée 6 mois après la fin du bilan

100 % des bénéficiaires recommandent le bilan de compétences Apecita

Note de satisfaction 6 mois après : 4,8/5

100% des bénéficiaires sont dans une situation équivalente ou plus favorable

Enregistrée sous le N° d'OF 11752743975 auprès de la préfecture IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.